

Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire
Appel de projets pour la création de chaires de recherche et d'enseignement en agroalimentaire.
Thématiques : antibiorésistance et serriculture

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION 2020-2021
LETTRE D'INTENTION

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Titre du projet

Fournir une vue concise de la nature de la chaire. Décrire ce que l'on veut faire et comment on le fera.

Priorité

Choisir une priorité parmi les domaines suivants :

1. Lutte à l'antibiorésistance en santé animale: Développement de moyens de prévention, d'utilisation judicieuse et de diminution de l'usage d'antibiotiques.
2. Optimisation de la gestion et de l'utilisation de l'énergie dans les serres du Québec.
3. Développer des connaissances et des stratégies en phytoprotection en serre.

Aide demandée

Inscrire le montant de la subvention demandée. Ce montant inclut des frais indirects de la recherche d'un maximum de 27 %. Des détails sur les dépenses admissibles sont disponibles dans le « Guide du demandeur ».

SECTION 2 – APERÇU

2.1. Problématique et lien avec les priorités du secteur

Décrire la situation qui doit être améliorée, la problématique qu'il faut résoudre ou la possibilité devant être explorée. Si le secteur s'est défini des priorités, inscrire la ou les priorités ainsi que la référence du document où on les trouve. Décrire en quoi consiste la contribution de la chaire en ces matières.

2.2. Objectifs

Inscrire l'objectif principal et les sous-objectifs de la chaire.

2.3. Aperçu de la programmation d'activités de la chaire

Décrire les moyens proposés pour régler la problématique et pour répondre à la priorité visée.

SECTION 3 – RÉSULTATS ET RETOMBÉES

3.1. Aspect novateur

Expliquer en quoi le programme d'activités de la chaire est original et novateur. À noter que les projets liés à des chaires existantes ne sont pas admissibles.

3.2. Retombées prévues dans le secteur agroalimentaire et sur la compétitivité des entreprises

Décrire les retombées sur les entreprises agricoles et les entreprises de transformation alimentaire. Donner et expliquer l'amplitude des retombées (ex. : nombre d'entreprises qui pourront être touchées, nombre d'animaux ou superficie en culture au Québec, gains financiers par unité de surface ou par animal).

3.3. Activités de diffusion et de transfert et formation de personnel hautement qualifié (nombre d'étudiants des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles formés, publications scientifiques, formations, participations à des congrès scientifiques ou à des conférences, etc.)

Indiquer les éléments tangibles attendus du projet.

3.4. Contribution et participation de l'industrie et d'autres partenaires

Décrire comment l'industrie s'engagera dans les différentes étapes du programme d'activités (ex. : contribution monétaire ou en nature, participation régulière de dirigeants ou d'employés à un comité ou à un groupe de suivi, participation aux activités de recherche). Si la lettre d'intention est retenue, les contributions devront être confirmées par écrit lors du dépôt de la demande détaillée.

3.5. Contribution potentielle au développement durable

3.5.1. Aspects économiques

Décrire la contribution à l'économie du Québec et de ses régions (ex. : efficacité de production [rendements, optimisation de l'utilisation des ressources], retombées économiques, emplois, diversification des revenus, mode de production amélioré).

3.5.2. Aspects environnementaux

Décrire la contribution à la protection de l'environnement (ex. : qualité de l'air, de l'eau, des sols; gestion des matières résiduelles; réduction des gaz à effet de serre; préservation de la biodiversité; protection des écosystèmes naturels).

3.5.3. Aspects sociaux

Décrire la contribution quant à la qualité de vie et à la santé des personnes (ex. : amélioration de la valeur nutritionnelle, de l'innocuité et de la salubrité des aliments, acceptabilité sociale et cohabitation, santé et sécurité des personnes).

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX*

Titre du projet :

Priorité :

Aide demandée : \$

SECTION 2 – APERÇU* (Cette section sera rendue publique si le projet est financé)

Recevabilité

2.1. Problématique et lien avec les priorités du secteur

2.2. Objectifs

2.3. Aperçu de la programmation d'activités de la chaire

* Se reporter à la page 1 du présent formulaire.

SECTION 3 – RÉSULTATS ET RETOMBÉES*

3.1. Aspect novateur	20 points
3.2. Retombées prévues dans le secteur agroalimentaire et sur la compétitivité des entreprises	35 points
3.3. Activités de diffusion et de transfert et formation de personnel hautement qualifié	20 points
3.4. Contribution et participation de l'industrie et d'autres partenaires (Remplir l'annexe 1)	15 points
3.5. Contribution potentielle au développement durable	10 points
3.5.1. Aspects économiques	
3.5.2. Aspects environnementaux	
3.5.3. Aspects sociaux	

* Se reporter à la page 1 du présent formulaire.

SECTION 4 – ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR

Nom	
Département/secteur/division	
Adresse	

SECTION 5 – DIRIGEANT AUTORISÉ (Cette personne recevra la correspondance du Ministère)

Prénom et nom	
Titre exact/fonction	
Courriel	

SECTION 6 – RESPONSABLE DE LA CHAIRE

Prénom et nom	
Titre exact/fonction	
Courriel	

DÉCLARATION

Par l'envoi du présent formulaire, l'établissement demandeur et le responsable du projet certifient la véracité de l'ensemble des renseignements. Ils reconnaissent également avoir pris connaissance du Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire et des précisions contenues dans le présent formulaire, ainsi que du « Guide du demandeur ». Par conséquent, ils acceptent de se soumettre à chacune des clauses, conditions et obligations qui y sont décrites. Le Ministère se réserve le droit de vérifier les renseignements en demandant de l'information additionnelle ou en communiquant avec les partenaires. En cas de fausse déclaration, l'établissement demandeur et le responsable du projet s'exposent à une exclusion des programmes d'innovation pouvant aller jusqu'à deux ans.

Au plus tard le 5 février 2021, à 16 h, le formulaire de lettre d'intention dûment rempli doit être envoyé par courriel **par une personne autorisée relevant de l'administration** de l'établissement, à l'adresse suivante : ppia@mapaq.gouv.qc.ca.

Un formulaire incomplet n'est pas recevable et il ne sera pas évalué. Pour qu'un projet soit accepté, une note minimale équivalant à la moitié (10/20) des points doit être accordée par un comité d'évaluation, et ce, pour chaque critère. De plus, un minimum global de 70 % est exigé.

Pour plus de renseignements ou pour signaler une difficulté, il faut écrire à l'adresse ppia@mapaq.gouv.qc.ca ou téléphoner au 418 380-2103.

Le présent formulaire et le guide sont disponibles dans le site Web www.mapaq.gouv.qc.ca/ppia.